



Réseau économique de la filière équine



Le Réseau équin

Le Réseau équin est un dispositif d'élaboration de références techniques et économiques pour les entreprises de la filière cheval.

L'organisation et les méthodes de travail mises en œuvre dans le Réseau équin découlent de l'expérience acquise, depuis le début des années 1980, au sein des Réseaux d'élevage.

Des Réseaux d'élevage pour répondre à de multiples attentes

Le dispositif français de connaissance des systèmes d'élevage d'herbivores et d'élaboration de références techniques et économiques repose sur le suivi pluriannuel de 2000 exploitations élevant des bovins, des ovins, des caprins ou des équins. Il est encadré et animé par l'Institut de l'Élevage et les suivis sont, le plus souvent, mis en œuvre par les Chambres d'agriculture.

A partir des données recueillies dans des exploitations réelles, les Réseaux d'élevage produisent un grand nombre de résultats qui permettent :

➤ de répondre aux besoins des conseillers intervenant en élevage ainsi qu'aux éleveurs eux mêmes, par la mise à disposition d'outils de diagnostics et d'indicateurs sur les performances techniques, économiques, environnementales et sociales obtenues en situation réelle dans un contexte de filière ou de territoire donné. Ces références sont à la

fois globales pour l'aide à la décision en matière d'étude de projet d'installation ou d'évolution des exploitations, mais aussi sectorielles par la mise à la disposition de repères, de trajectoires techniques et de savoir-faire.

➤ de répondre aux besoins des décideurs professionnels ou administratifs. La connaissance fine des élevages permet de satisfaire des besoins à caractère collectif tels que la description de la diversité des systèmes présents sur le territoire, leurs spécificités, leurs dynamiques d'évolution sous l'effet des marchés, des politiques agricoles ou des réglementations.

➤ enfin, ce dispositif contribue à la formation et au développement de l'expertise sur les systèmes d'élevage français des conseillers impliqués sur le terrain, mais aussi des élèves en formation, futurs professionnels des filières agricoles.

Un réseau d'entreprises équine comme pour les autres filières d'herbivores

Les méthodes élaborées par l'Institut de l'Élevage, l'originalité et l'efficacité du dispositif « Réseaux d'élevage », développé dans les filières bovine, ovine et caprine sont reconnues par la plupart des autres secteurs agricoles en France et à l'étranger.

Le Réseau équin est né du souhait des professionnels de la filière de disposer des mêmes références que les filières de ruminants, en particulier pour l'accompagnement des candidats à l'installation et

pour l'optimisation des systèmes en place.

L'intérêt collectif d'un tel dispositif a été reconnu par les pouvoirs publics et les responsables professionnels de la filière. Le Fonds Eperon cofinance un socle national de 150 entreprises situées dans douze régions. En 2007, ce socle est complété par une cinquantaine d'entreprises dont le suivi est financé au niveau régional par les collectivités territoriales ou par le Fonds Eperon.

Un travail en partenariat

Les réseaux reposent sur trois niveaux de partenariat :

➤ Tout d'abord **les exploitants volontaires**, ouverts sur leur milieu et leur filière et soucieux de partager leurs acquis et leur expérience. **Pour la filière équine c'est près de 200 entreprises** qui donnent accès à leurs données et leur expérience, sous couvert d'un anonymat garanti par le dispositif.

➤ **Les ingénieurs de terrain des Chambres d'agriculture et des Conseils des chevaux**. Ils assurent en direct les suivis des entreprises et développent avec les exploitants un échange permanent de connaissances.

➤ **Les ingénieurs de l'Institut de l'Élevage**, chargés de l'encadrement des équipes régionales. Ils assurent les apports méthodologiques, la valorisation et la diffusion des données, avec l'appui des Haras nationaux et de la FIVAL.

Le suivi d'exploitations valorise l'innovation, les pratiques, les savoir-faire des exploitants. Dans ce dispositif, l'exploitant n'est pas seulement un sujet

d'étude fournisseur de données mais constitue un véritable partenaire de recherche. Ce dispositif permet de faire la liaison entre résultats de la recherche et expériences des exploitants.

Ce partenariat opérationnel est complété par les instances de suivi et d'orientation regroupant aux côtés des maîtres d'œuvre, les financeurs (régions, interprofessions, ministères) et les bénéficiaires (fédérations professionnelles, organismes techniques, enseignement).

Le Comité d'orientation de REFErences assure le pilotage du Réseau équin. Il est coprésidé par la présidente de la FNC, membre du Conseil d'administration de l'Institut de l'Élevage, et par le président de la SHF, membre du Conseil d'administration des Haras nationaux. Il est constitué de représentants des Haras nationaux, de l'Institut de l'Élevage, du Ministère de l'Agriculture, de la FNC, de France Galop, de la FIVAL, d'INTERBEV équins, de l'APCA, des Conseils des chevaux et de l'INRA.

Un engagement réciproque entre exploitant et conseiller

Les exploitations qui participent aux réseaux de références sont choisies parce qu'elles sont représentatives de systèmes qui ambitionnent d'être viables économiquement, vivables sur le plan des conditions de travail et reproductibles par la cohérence de leurs objectifs et de leurs pratiques.

Le chef d'entreprise et le technicien s'engagent pour un minimum de 3 ans dans un échange d'informations qui se réalise au cours de 3 à 4 visites dans l'année. Les enregistrements portent sur les structures d'exploitation,

les investissements, les pratiques d'élevage, les données techniques et les résultats économiques.

Si l'exploitant doit être disponible pour ces moments d'échange, le technicien doit lui apporter les analyses et les informations susceptibles d'optimiser le fonctionnement de son système. Les enregistrements, confrontés à ceux des autres exploitations, permettent une analyse annuelle de l'entreprise et contribuent à son optimisation technico-économique.